

Athènes et la démocratie
Jacques Jouanna

La démocratie, régime politique qui fut destiné à jouer un si grand rôle dans le monde moderne et trouve un regain d'intérêt dans l'actualité la plus récente, où naissent de nouvelles démocraties alors que d'autres plus anciennes sont en crise, apparut en Grèce à la fin du VI^e siècle avant J.-C. et s'épanouit à Athènes au V^e siècle, dit siècle de Périclès. Jacqueline de Romilly, dans son œuvre immense sur la Grèce classique, a consacré à la démocratie plusieurs grands livres. Ils nous permettent d'avoir un regard d'ensemble sur la période la plus éblouissante de la naissance et de l'évolution de la démocratie athénienne aux V^e et IV^e siècles, à travers les grands textes littéraires des historiens, des auteurs de théâtre, des orateurs et des philosophes que Jacqueline de Romilly cite et commente avec un talent et une ferveur inimitables. Et comme ces ouvrages, portant soit sur la critique de la démocratie soit sur son éloge, ont été produits à deux époques différentes de sa carrière, ils offrent aussi la possibilité de révéler comment Jacqueline de Romilly a réfléchi elle-même sur l'unité et le déroulement de ses recherches sur la démocratie.

Historienne des idées morales et politiques en Grèce ancienne, d'abord à la Sorbonne (1957-1973) puis au Collège de France (1973-1984), Jacqueline de Romilly savait que l'histoire des idées est inséparable de l'histoire des mots. De ce point de vue, il convient de résister à un athénocentrisme simplificateur concernant la naissance de la démocratie grecque. Certes l'Athènes ancienne, depuis la fin du VI^e siècle avant J.-C. où Clisthène fonda la démocratie après le renversement de la tyrannie, vécut continuellement, à de brèves exceptions près, sous ce régime. Mais ce n'est pas à Athènes qu'est apparu pour la première fois le mot « démocratie » (qui signifie étymologiquement « le pouvoir du peuple »). C'est chez l'historien Hérodote, lequel naquit sur la côte asiatique dans la colonie dorienne d'Halicarnasse (l'actuelle Bodrum en Turquie) et rédigea son *Enquête* non dans la langue attique, mais dans le dialecte ionien, la langue savante de l'époque. Qui plus est, le mot apparaîtrait, au livre VI, dans un contexte étonnant où le promoteur de la démocratie n'est ni athénien, ni même grec. Il s'agit, en fait, d'un noble Perse Otanès, lequel a installé la démocratie, à la place de la tyrannie, dans des cités grecques de la côte asiatique, après leur révolte contre la Perse au début du V^e siècle. Or ce même Perse Otanès, au livre III, avait déjà fait l'éloge de la démocratie une vingtaine d'années auparavant (en 521) dans l'étonnante délibération que les sept conjurés perses firent sur le choix du meilleur gouvernement à adopter pour la Perse après la mort de Cambyse et du mage usurpateur. Étrange naissance du mot « démocratie » qu'un historien grec met pour la première fois où il est attesté dans la

bouche d'un Perse, c'est-à-dire d'un Barbare, avant même que naisse la démocratie à Athènes ! On comprend qu'Hérodote fut accusé d'être ami des Barbares (*filobavrbaro*) et que l'on soit tenté de parler d'anachronisme¹.

Toujours est-il que cette délibération perse, se présentant sous la forme de trois discours opposés, constitue le texte fondateur dans la pensée politique occidentale sur les mérites et les défauts comparés de trois régimes politiques : le gouvernement d'un seul appelé monarchie ou tyrannie, l'oligarchie (ou gouvernement d'un petit nombre), la démocratie (ou puissance du peuple).

Pour en rester à la démocratie, l'éloge prononcé par Otanès (III 80) s'érige à partir de la critique du gouvernement d'un seul. Cette critique se fonde sur une conception de la psychologie de l'homme. Deux sentiments sont à la racine du mal quand un homme seul est détenteur du pouvoir : l'un naît de la situation elle-même, celui d'*hybris*, c'est-à-dire la volonté de puissance demeurée, et l'autre est inné dans l'homme, le *phthonos* c'est-à-dire la jalousie à l'égard des autres, entraînant la violence à l'égard des rivaux potentiels. La démocratie, au contraire, par le pouvoir du nombre annihile les dangers inhérents au tyran qui sommeille dans chaque individu. Elle se définit positivement par l'égalité de tous devant la loi ainsi que par la prise en commun des décisions dans l'assemblée du peuple, et négativement par une limitation du pouvoir des magistrats, qui sont choisis par tirage au sort et sont soumis à une reddition de comptes. Dans cette perspective, la démocratie apparaît à la fois comme une thérapeutique contre la tyrannie en contrôlant les dérives d'un pouvoir personnel, et comme un acte de foi dans les vertus de l'égalité devant la loi et de la décision collective. Voilà donc la première synthèse dans la pensée grecque des bienfaits de la démocratie, bien qu'elle soit mise dans la bouche d'un Perse.

Mais, dès ce texte fondateur, suivant une technique antilogique mise au point par les sophistes, cette vision positive d'Otanès se voit critiquée par Mégabyze, le second orateur, qui propose une vision inverse de la démocratie (III, 81). Selon lui, loin d'être supérieure à la monarchie, la démocratie lui est inférieure. En voici la raison : la masse, lorsqu'elle est détentrice du pouvoir, est prise du même sentiment que l'homme qui gouverne seul, l'*hybris*, — la psychologie collective étant à l'image de la psychologie individuelle —, mais cette *hybris* du peuple est encore plus redoutable : le monarque ou le tyran a conscience de ce qu'il

¹ Mais Hérodote, aussi bien au livre III qu'au livre VI, prend soin d'affirmer, contre le scepticisme de certains grecs, la véracité de ses dires sur la conduite et les convictions démocratiques d'Otanès. Dans l'esprit de l'historien, en tout cas, ce n'était pas un anachronisme.

fait, alors que le peuple, faute d'instruction, ne le sait pas. C'est donc une volonté de puissance sans intelligence qui caractérise la démocratie, et la métaphore dynamique de la foule comparée à un torrent transforme en phénomène naturel ravageur la démocratie qui, dans la vision positive d'Otanès, était implicitement représentée par la vision statique des citoyens réunis à l'assemblée du peuple pour examiner en commun les décisions à prendre. Rejetant donc la démocratie encore pire que le gouvernement d'un seul, Mégabyze propose comme régime idéal l'oligarchie, où le groupe des hommes les meilleurs prend les meilleures décisions².

Telle est l'antilogie fondatrice où apparaissent pour la première fois les deux faces de la démocratie. Ce qui prend le relais et nous transporte au cœur même de la démocratie athénienne, c'est une antilogie plus récente que les spectateurs entendirent dans les années 420 au théâtre de Dionysos à Athènes, lors de la représentation des *Suppliants* d'Euripide. Dans une joute oratoire, qui peut nous paraître audacieuse par l'insertion de la réalité contemporaine dans le mythe, le roi athénien Thésée, porte-parole mythique de l'Athènes contemporaine, fait l'éloge de la démocratie athénienne et la critique du gouvernement d'un seul, face à un messager disert et belliqueux arrivant à l'improviste de Thèbes qui, lui, critique la démocratie et vante les mérites du gouvernement d'un seul. D'une antilogie à l'autre, de celle d'Hérodote à celle d'Euripide, les thèmes se reprennent, se précisent et s'enrichissent. On retrouve dans l'éloge de la démocratie prononcé par Thésée la notion d'égalité devant la loi, déjà vantée par Otanès³; cependant, à cette notion d'égalité s'ajoute une nouvelle notion chez Euripide, celle de la liberté. «Athènes, déclare Thésée, n'est pas gouvernée par un seul homme, mais c'est une cité libre ; le peuple règne ». La manifestation la plus concrète est la liberté de parole symbolisée par la phrase invitant chaque citoyen à s'exprimer devant l'assemblée du peuple : « Qui veut prendre la parole ? ». On rejoint, de la sorte, la vertu de la délibération collective déjà louée par Otanès chez Hérodote. Enfin dans les deux textes, la démocratie, par opposition au gouvernement d'un seul, limite l'exercice du pouvoir, même si les limites énoncées ne se recoupent pas mais se complètent : chez Hérodote, c'est, comme nous l'avons vu, d'une part le choix par tirage au sort des magistrats et d'autre part leur reddition de compte en fin de charge ; chez Euripide, c'est la durée du mandat, rythmé par une succession annuelle des responsables.

² Il faut ajouter pour être complet que le troisième orateur à prendre la parole, Darius, d'accord avec le procès de la démocratie instruit par Mégabyze, rejette l'oligarchie pour vanter le gouvernement d'un seul. C'est Darius qui deviendra roi des Perses.

³ avec la précision supplémentaire que c'est l'égalité entre les riches et les pauvres et que le droit de chacun est garanti par des lois écrites.

D'une antilogie à l'autre, la continuité dans l'éloge de la démocratie est remarquable, avec toutefois un accent nouveau mis sur la liberté. Quant à la critique de la démocratie faite par le messager thébain chez Euripide, elle reprend l'accusation fondamentale déjà formulée chez Hérodote, l'incompétence de la masse qui n'a pas reçu d'instruction. Toutefois une nouvelle critique se fait jour chez Euripide : c'est l'existence de ceux qui, en exaltant et flattant la foule par leurs discours, la tournent en tout sens pour servir non pas l'intérêt de l'État, mais leur intérêt personnel. C'est une référence claire aux successeurs de Périclès, lors de la guerre du Péloponnèse entre Athènes et Sparte dont le plus célèbre est Cléon critiqué par Thucydide et brocardé par Aristophane. C'est, du reste, à cette époque-là qu'apparaît le terme *démagogos*, litt. « le conducteur du peuple », terme qui a pris très vite le sens péjoratif que le mot « démagogue » a conservé en français. Le vocabulaire politique de la démocratie naît en ce cinquième siècle, mais tous les mots ne naissent pas nécessairement au même moment : alors que le mot démocratie fait son apparition chez l'historien Hérodote, comme nous l'avons vu, le mot démagogue n'apparaît que plus tard chez l'historien Thucydide, justement à propos de Cléon : la démagogie, postérieure à Périclès, est une forme évoluée et déviée de la démocratie.

Cette ligne directrice que je viens de tracer ici, par la mise en relation des deux grandes antilogies qui opposent les mérites et les défauts de la démocratie à deux époques différentes du V^e siècle, constitue une sorte d'épine dorsale où pourraient se rattacher les autres grands textes consacrés soit à l'éloge de la démocratie athénienne au V^e siècle, telle l'oraison funèbre de Périclès chez Thucydide, soit à sa condamnation, telle la *Constitution des Athéniens* faussement attribuée à Xénophon et rédigée par un oligarque anonyme. Cette épine dorsale permet aussi d'organiser avec la plus grande clarté les trois ouvrages de Jacqueline de Romilly où apparaît dans le titre le mot « démocratie ». L'un est consacré au versant ombreux de la démocratie grecque, les deux autres au versant lumineux de la démocratie athénienne. Et si l'on replace ces ouvrages dans la chronologie de son œuvre, c'est lors d'une première phase que Jacqueline de Romilly a développé les dangers de la démocratie dans les *Problèmes de la démocratie grecque* paru en 1975. Puis, trente ans plus tard, lors d'une seconde phase, viennent deux ouvrages où l'on découvre ce qu'il y a de dynamique dans l'esprit démocratique : en 2005 *L'élan démocratique dans l'Athènes ancienne*, et un an plus tard, un livre d'entretiens avec Fabrice Amadeo intitulé *Actualité de la démocratie athénienne*.

Les deux versants de la démocratie athénienne ont donc été traités par Jacqueline de Romilly à deux moments distincts de sa production⁴.

Lors de la première étape, Jacqueline de Romilly étudie dans son ouvrage sur les *Problèmes de la démocratie grecque* les trois grands dangers qui menacent la démocratie : l'aveuglement populaire, l'anarchie démocratique, la tyrannie d'un parti populaire dans une cité divisée. Et à chaque fois, l'analyse des « maux de la démocratie » et de leurs causes est suivie des remèdes proposés par les penseurs politiques du IV^e siècle, tels Isocrate et les philosophes Platon et Aristote. De la sorte, des notions fondamentales de la démocratie du V^e siècle ont été approfondies ou discutées au IV^e siècle. Prenons deux exemples : la notion même d'égalité s'approfondit par la distinction entre deux égalités, l'égalité dite arithmétique qui met sur le même plan tous les citoyens, qu'ils soient compétents ou non, et l'égalité géométrique qui est proportionnelle aux mérites de chacun et permettrait de réintroduire la compétence. Quant au tirage au sort des magistrats, qui était l'une des garanties de l'égalité entre tous dans l'éloge de la démocratie prononcé par Otanès, il pouvait certes se justifier en partie par un choix fait par la divinité, mais il fut contesté au nom du principe électif censé tenir mieux compte de la compétence, principe électif qui, il est vrai, s'appliquait déjà partiellement dans la démocratie du V^e siècle au choix des dix stratèges représentant les dix tribus créées par Clisthène avec possibilité de réélection, ce qui a permis de dégager un responsable aussi éminent que Périclès.

Tout compte fait, ce premier ouvrage de Jacqueline de Romilly sur la démocratie grecque aux V^e et IV^e siècles, expose la sémiologie et l'étiologie des maux de la démocratie ainsi que les remèdes qui furent proposés. Cette métaphore médicale me donne l'occasion de mettre en lumière un aspect peu connu de l'œuvre de Jacqueline de Romilly, le rôle innovateur qu'elle a joué en incorporant la médecine hippocratique dans son corpus de textes des V^e et IV^e siècles, et plus généralement en montrant l'influence de la médecine sur la pensée politique, alors que cette littérature technique commençait à peine à pénétrer dans l'enseignement universitaire français. Elle cite dans son ouvrage deux traités hippocratiques : *Airs, eaux, lieux* et *Ancienne médecine*, parus depuis lors dans la *Collection des Universités de France*. Mais surtout lorsqu'elle envisage les remèdes à la cité divisée par une démocratie extrême, elle explique le mélange nécessaire des différentes composantes de la cité pour

⁴ Bien entendu dans une œuvre aussi abondante et aussi riche tout n'est pas simple. Car on ne saurait oublier dans l'intervalle la publication en 1989 de la *Grèce antique à la découverte de la liberté*, où un chapitre vers le début du livre est consacré à la découverte de la liberté démocratique et un autre vers la fin aux difficultés de la liberté démocratique, les deux faces ou plutôt les deux phases de la démocratie étant envisagées dans le même ouvrage.

prendre une bonne décision collective par référence au mélange que les médecins jugent nécessaire à la santé, que ce soit le mélange des humeurs et des qualités à l'intérieur du corps, ou le mélange des aliments. L'exemple qu'elle choisit est celui d'Alcibiade, dans le discours que lui prête Thucydide en faveur de l'expédition de Sicile, en réponse à Nicias qui a voulu dresser les vieux contre les jeunes : Alcibiade affirme la nécessité du mélange entre les jeunes et les vieux pour que la cité prenne une bonne décision, car la force vient du mélange d'éléments divers par leur qualité. « La médecine, déclare Jacqueline de Romilly, n'est probablement pas étrangère à une telle réflexion »⁵. Elle montrera plus tard, dans une conférence faite devant des médecins qui fut publiée en 1982 sous le titre « Théorie politique et théorie médicale dans la Grèce antique », qu'aux V^e et IV^e siècles la médecine, première science humaine, servit non seulement d'expression métaphorique à la politique pour mieux condamner les excès de la démocratie, notamment l'impérialisme comparé à une maladie, mais aussi de modèle à toute la réflexion politique de ces deux siècles de l'histoire d'Athènes, chez Thucydide et chez Platon où le rôle de l'homme politique est comparable à celui du médecin qui, selon la formule hippocratique toujours moderne, doit « être utile ou ne pas nuire ».

Pour inaugurer la seconde étape consacrée aux lumières de la démocratie athénienne, Jacqueline de Romilly prend son élan en citant un texte d'Hérodote : non pas l'éloge de la démocratie mis par dans la bouche du Perse Otanès, mais un jugement personnel de l'historien sur le changement décisif que le passage de la tyrannie à la démocratie a opéré dans l'état d'esprit des Athéniens et le développement de leur cité (V, 78). Je cite :

« Ce n'est pas dans un cas isolé, mais de façon générale, que l'égalité de parole est une chose qui donne du zèle, s'il est vrai que les Athéniens, subissant la tyrannie, n'étaient supérieurs par la guerre à aucun des peuples de leur entourage, alors qu'affranchis des tyrans, ils passèrent de loin au premier rang. Cela prouve donc que, dans la soumission, ils se conduisaient volontairement en lâches, estimant qu'ils travaillaient pour un maître, au lieu qu'une fois libérés, chacun trouvait son propre intérêt à accomplir sa tâche avec zèle ».

Ce texte illustre parfaitement le titre choisi par Jacqueline de Romilly pour son nouveau livre *L'élan démocratique dans l'Athènes ancienne*. Car les mots grecs, traduisant l'élan des citoyens après le passage de la tyrannie à la démocratie, existent bien dans la

⁵ Esquissée dans son livre, la comparaison entre politique et médecine sur ce passage de Thucydide prendra toute sa force dans un article des *Wiener Studien* paru un an plus tard (1976) intitulé « Alcibiade et le mélange entre jeunes et vieux : politique et médecine » en hommage à Albin Lesky.

citation d'Hérodote : ils appartiennent à deux familles de mots (spoudhv et proqumiva) désignant l'ardeur, le zèle⁶.

Un tel texte autorise, comme l'affirme avec force Jacqueline de Romilly, à ne pas s'en tenir à une analyse constitutionnelle, mais à mettre en lumière l'esprit démocratique qui en résulte. C'est ainsi qu'elle s'intéresse au retentissement psychologique et moral de la liberté et de l'égalité de parole que ce soit à l'assemblée du peuple ou au tribunal sur le comportement des citoyens, et montre que les productions de l'esprit, notamment la tragédie, sont animées de l'élan premier suscité par l'installation de la démocratie. Cet esprit démocratique, où la fierté d'appartenir à la très libre Athènes se joint à l'émulation de participer aux affaires publiques culmine dans le tableau de la démocratie athénienne brossé par Périclès dans son oraison funèbre lors de l'enterrement des premiers morts de la guerre du Péloponnèse qui opposa dans la seconde moitié du V^e siècle l'Athènes démocratique à la Sparte oligarchique. Dans son discours, Périclès relève plusieurs des traits de ce que Jacqueline de Romilly appelle l'esprit démocratique. Par exemple la liberté n'est pas seulement politique mais s'étend dans la vie quotidienne aux relations de confiance et de tolérance entre les individus, cette liberté ayant ses limites dans la crainte d'une part de la loi écrite qui se porte au secours des victimes de l'injustice, et d'autre part des lois non écrites qui condamnent à la honte les auteurs de l'injustice.

Au régime démocratique athénien Jacqueline de Romilly rattache donc une constellation de valeurs qu'elle réunit dans son dernier livre sur la démocratie, intitulé *Actualités de la démocratie athénienne*. Par valeurs, elle entend les moteurs de l'action individuelle et sociale qui suscitent l'ardeur d'agir et donnent sens à la vie. À plusieurs de ces valeurs regroupées sous forme d'entretien correspondent des ouvrages que Jacqueline de Romilly leur avaient consacrés. Ce sont d'abord les deux valeurs qui sont les piliers de la démocratie, l'égalité inséparable de la notion de loi [image : *La loi dans la pensée grecque des origines à Aristote* 1971] et la liberté [image : *La Grèce à la découverte de la liberté* 1989] ; mais il s'y ajoute d'autres notions négatives telles que le refus de la violence [cf. *La Grèce antique contre la violence*, 2000], ou positives, telles la douceur [cf. *La douceur dans la pensée grecque*, 1979], ou la concorde (en grec *omonoia*), notion capitale pour l'unité de la

⁶ Et l'on pourrait, en élargissant le corpus, rapprocher un texte contemporain d'Hippocrate de Cos dans le traité des *Airs, eaux, lieux* où la même argumentation, du reste beaucoup plus développée, est appliquée aux effets opposés des régimes despotiques et démocratiques non seulement en Europe, mais aussi en Asie, qu'il s'agisse de Grecs ou de Barbares. Le texte hippocratique élargit donc singulièrement l'horizon et replace l'élan démocratique athénien, certes exceptionnel, dans un ensemble plus vaste.

citée dont Jacqueline de Romilly a eu le mérite de repérer la naissance dans les textes lors de la résolution des deux crises de la démocratie athénienne à la fin du V^e siècle : la première en 411 après l'échec de l'expédition de Sicile et la seconde après la défaite d'Athènes devant Sparte en 404.

Venons-en à la grande question : entre ces deux phases négative et positive de l'œuvre de Jacqueline de Romilly sur la démocratie que sépare un long laps de temps, y a-t-il contradiction ? C'est une question qu'elle a soulevée elle-même dans une Préface à la réédition en 2006 de son ouvrage sur les *Problèmes de la démocratie*, au moment où paraissait *L'élan démocratique*. Laissons-lui la parole au début de cette éclairante Préface :

« Le texte qui suit [c'est-à-dire *Problèmes de la démocratie*] a été écrit et publié pour la première fois il y a trente ans ! Et il se trouve qu'il revient au jour juste au moment où je viens de publier aux éditions de Fallois un autre livre sur la démocratie, intitulé *L'élan démocratique dans l'Athènes ancienne*. Dans les deux livres, il s'agit de la démocratie grecque et des auteurs du cinquième siècle athénien ; mais un des deux ouvrages réunit des témoignages sur les difficultés de la démocratie et les objections qu'elle soulève, l'autre sur les mérites et la stimulation qu'elle apporte. L'un réunit des témoignages défavorables, l'autre des témoignages favorables ; et, qui plus est, ces témoignages sont empruntés à ces mêmes auteurs du cinquième siècle avant J.-C., dans les deux cas. Y aurait-il donc contradiction ? Loin de là ! »

Tout le reste de la Préface montre en effet en quoi ces livres se répondent sans la moindre contradiction et même se complètent. La seule chose qui peut surprendre, reconnaît Jacqueline de Romilly, c'est l'ordre dans lequel les deux ouvrages ont été écrits : on aurait attendu l'aspect positif avant l'aspect négatif. Mais elle justifie l'ordre inverse par ses préoccupations qui consistaient à mettre en rapport l'image de la démocratie athénienne avec l'actualité contemporaine. Laissons-lui à nouveau la parole :

« Lorsque j'ai écrit celui qui reparait aujourd'hui, j'étais sensible, comme beaucoup d'autres, aux difficultés que peut rencontrer une démocratie impliquant une égalité complète et un pouvoir total remis aux citoyens. Il m'a donc paru que l'expérience de ces difficultés dans l'Athènes ancienne méritait d'être étudiée de près et pouvait même avoir non seulement un intérêt intellectuel mais une utilité pratique dans le monde dans lequel je vivais. Trente ans après, il m'a semblé que ce n'était pas là le seul mal : j'ai découvert, autour de moi, une sorte de crise du civisme, une sorte d'émiettement de notre société, faisant que l'on se détachait un peu trop facilement des responsabilités du citoyen et de sa participation active, réelle, profonde, aux affaires de son pays. En même temps, comme l'on s'efforçait de créer l'Europe et que l'on y installait la notion de démocratie comme une exigence primordiale, il semblait utile de remonter au sens premier de ce régime et aux avantages qu'il pouvait assurer dans la diffusion de certaines valeurs ».

Nul autre texte de Jacqueline de Romilly, du fait qu'elle fait ici des révélations sur la genèse de sa propre œuvre, ne montre à quel point sa résurrection du passé de la Grèce

antique est lié à son désir d'éclairer aussi le monde contemporain, même si elle n'a jamais cessé de signaler au lecteur en quoi la démocratie ancienne différait des démocraties modernes⁷.

Elle termine cette précieuse Préface par ces mots : « La démocratie athénienne, c'est notre histoire actuelle, et c'est à nous que ces textes s'adressent aujourd'hui — à nous qui devrions nous en pénétrer un peu plus que l'enseignement actuel ne nous invite à le faire ».

Certes, on pourrait voir une certaine ironie tragique sophocléenne dans la formule « La démocratie athénienne, c'est notre histoire actuelle », où ces mots séparés de leur contexte pourraient avoir un tout autre sens. Mais, même si on les interprète ainsi, nous pouvons répondre, en héritiers de Jacqueline de Romilly, que les textes sur la démocratie athénienne aux V^e et IV^e siècles avant J.-C. faisaient coexister les deux faces de la démocratie dans des antilogies. Dès lors, la référence à ces analyses pertinentes qui dépassent les situations particulières pour remonter aux principes généraux demeure d'actualité, même dans une démocratie en crise : pour avoir montré les avantages et les excès de la démocratie, les bienfaits et les limites de l'égalité et de la liberté, le danger des divisions entre partis dans les périodes de crise et l'importance de la concorde, pour avoir dénoncé les dangers de l'*hybris* et du *phthonos* qui sont les mobiles principaux des hommes, les Grecs des V^e et IV^e siècles ont contribué à établir un socle primordial de valeurs et de contre-valeurs qui demeurent, en reprenant la formule de Thucydide, cet auteur si cher à Jacqueline de Romilly, un *ktèma eis aei*, un « acquis pour toujours » ... à condition qu'il y ait encore à chaque génération successive des forces vives pour les transmettre. N'est-ce pas l'une des missions pérennes de notre Académie ?

⁷ La démocratie ancienne était directe et non parlementaire et excluait du corps politique les esclaves, les étrangers et les femmes.